

## **La majorité mise à mal**

48 heures avant le conseil municipal du 15 février, nous avons invité les élus à se prononcer sur la réforme des retraites par un vœu contre celle-ci.

Vœu rejeté en séance pour communication tardive... Rendez-vous était pris pour le présenter à nouveau lors du conseil municipal du 21 mars.

Il était demandé au conseil municipal de Plaisance-du-Touch de se prononcer contre tout allongement de l'âge de départ à la retraite et contre l'augmentation des taux de cotisations des employeurs publics territoriaux. En effet, les difficultés s'aggravent pour des millions de nos concitoyens et les budgets des collectivités sont pénalisés par le recul du financement de l'Etat et par la hausse des prix de l'énergie.

Un débat vif mais constructif s'est tenu. Nous avons alors remarqué l'éclatement de l'équipe majoritaire et le début de la campagne électorale pour certains élus.

Le vœu a été adopté avec 18 voix pour (dont les 8 élus de Plaisance Citoyenne), 7 contre, 4 abstentions dont le maire, premier édile, 2 refus de vote et 4 absents.

## **Zéro pointé sur l'environnement**

Lors des élections municipales de 2020, les deux listes avaient été interrogées sur leurs engagements en faveur de l'environnement. A trois ans de la fin du mandat, ceux de l'équipe majoritaire ont du mal à se concrétiser.

Au registre des mesures cruciales qui auraient pu (ou dû) être prises, au lendemain de l'élection, nous n'en citerons que trois, concernant la terre, l'énergie et l'eau.

La commune est, depuis des décennies, propriétaire de plus de 200 hectares de terres agricoles. Plutôt que de développer un ambitieux projet de soutien à la production alimentaire locale, nos élus peinent à mettre en place de timides mises à disposition qui ne permettent pas aux exploitants de se projeter durablement dans une production efficace.

Nous savons aussi que l'énergie est de plus en plus rare et chère. Une grande majorité de collectivités installent des panneaux photovoltaïques sur les toitures de leur bâti et les parkings municipaux. Notre commune ne dispose toujours pas du premier centimètre carré de panneau solaire. Aucun projet concret n'a encore été présenté à la population. C'est visiblement au privé de combler cette lacune.

Alors que notre population croît à marche forcée, la ressource en eau devient l'enjeu majeur des prochaines années. Nous savons que les prix augmenteront inexorablement et surtout qu'arrivera, tôt ou tard, un moment où nous ne pourrons plus en fournir à tous. L'université du Mirail (qui n'a pourtant pas été construite l'an dernier), alimente intégralement ses sanitaires par de l'eau de pluie récupérée et stockée. Malheureusement, notre commune n'a pas l'ombre d'un premier projet dans ce domaine.

Il devient plus qu'urgent d'associer les paroles grandiloquentes à des actes efficaces et immédiats.

L'équipe et les élus Plaisance Citoyenne

[www.plaisance-citoyenne.fr](http://www.plaisance-citoyenne.fr)